

Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Bar - Journal - Dépôt de pain	COMMERCE MULTISERVICES	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Boulangerie bio	ESPRIT DU PAIN	DESCHAUX-BEAUME Romain	07 50 90 61 88
Boulangerie pains spéciaux	FOURNIL LE PASSAGE	BURNICHON Véranne	06.88.33.98.92
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Climatisation - chauffage	LMJ Energies	CORNU Lionel	04.74.92.76.80
Coiffeuse à domicile	FB Coiffure	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseiller immobilier	LAFFAY IMMOBILIER	LAFFAY Jean-Philippe	06.25.91.56.01
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
Création de vêtements - Couture	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUP	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Education canine	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Electricité générale	GIROUD Jean	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU CABIT	BOULANGER Jean-Claude	06.19.81.64.03
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Etudes techniques en hydroélectricité	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Gîte	LE FOUR A PAIN (gîte de France)	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Gîte	JEAN BENOIT (gîte de France)	CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Maçonnerie générale	TPM Maçonnerie	POULET-MARSHALL Thibault	06.47.62.34.76
Mécanique	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Menuiserie	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie bois et PVC		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie Charpente	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Nettoyage	JEFF SERVICES	TARDY-PANIS Jean-François	06.71.20.68.31
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Pension canine	DAUPHINE PENSION CANINE	DEHORS Franck	06.30.82.74.17
Pension chevaux et travail	ESPRIT EQUIN	DESCHAUX-BEAUME Romain	07 83 14 42 51
Pet setting pour chiens et chats	KH Services Animaliers	BURGOS Mégane	06.81.88.14.54
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir - parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Plâtrerie - Peinture	LOLO	TANGAMA Loïc	06.32.90.03.60
Plomberie - sanitaire - chauffage	GIROUD Raphaël	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Produits de soin pour chevaux et sabots	SOS SABOTS	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Restaurant	LE BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.14.51
Tous travaux extérieurs	ETS F. PERRIN	PERRIN Franck	06.30.73.53.51
Traitement de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux VRD	CMD	DEBATTY Marc	07.79.75.80.09
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparaît pas dans cette liste, merci de le signaler en mairie, par courriel à l'adresse : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Nouveaux arrivants en 2023

M. HOLSTEYN Guillaume et Mme PICOT Cyndie, Chemin du Magnit
M. MOUVEAU Laurent et Mme MULTIN Anne, Chemin de Saint Pierre
M. BEDIC Alain et Mme OSTANSKI Sandrine, Chemin de la Fauconnière
M. CAROEN Jérémie et Mme GOUTTE Jennifer, Chemin de la Fauconnière
M. et Mme DEVEAUX Sébastien, Chemin de Chélieu
M. CORREIA Patrice et Mme CHARBONNIER Angeline, Chemin du Moriot
M. et Mme COURVEAULLE François, Chemin du Moriot
M. MAITRE David et Mme FRAISSE Perrine, Chemin du Tramoley
Mme REYES/GUILLOT, Impasse des Aulnes
M. PUISSANT Cédric et Mme DIVRY Stéphanie, Impasse des Aulnes
Mme BENEST, Chemin des Vernes
M. DELORT Allan et Mme ROYER Elodie, Chemin du Souzan
M. CHABOUD Benoit, Chemin de la Fauconnière
Mme LEBACQ Thiphaine, Chemin des Villettes
M. SENECAUX Jean-François et Mme MOTTET Raphaële, Chemin du Villard
M. PERRIN Xavier et Mme Aurore JAYET-LAVIOLETTE, chemin du Treylard



Accueil des nouveaux arrivants 2022

Etat Civil 2023

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2023

Naissances

6 naissances dont :

DEBEC Kate	28 août 2023
ALVES DUARTE Clémentine	29 septembre 2023
BATTISTA Ézio	02 octobre 2023
DELUBAC Nora	17 novembre 2023
DERESSE Mattis	19 décembre 2023

Mariages

RUTILY Amaury - ALPY Edwige	28 janvier 2023
DUCRET Christophe - CHENU Manuelle	29 avril 2023
DESMARETZ Olivier - GOUPIL Justine	22 juillet 2023
PONCET Jérémie - RABATEL Mélanie	26 août 2023

Décès

ALBERT Claude	16 février 2023
PAILLET Pierre	02 mars 2023
HARAUCHAMPS Henriette	10 juin 2023
DUVAULT Lucette	24 septembre 2023
GUILLAUD Michel	01 décembre 2023



Accueil des nouveau-nés 2022

Sainte Barbe 2023



Photo des pompiers passageois à l'occasion de la Sainte-Barbe 2023

De gauche à droite :

TRABBIA Anthony - ANNEQUIN Stéphane - COMTE Michel - MAILLARD Mathieu - BOULLLOUD Jean Michel - BARNIER Sacha

Absente sur la photo FRECHET Sandrine

Commission Communale d'Action Sociale

Muguet et Colis de Noël



A l'occasion du 1^{er} mai, la Commission d'Action Sociale a offert un petit bouquet de muguet aux aînés de notre commune.

En fin d'année, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale ont préparé 38 colis gourmands accompagnés d'une carte confectionnée par les enfants de la garderie.



101 bougies



Monsieur Le Maire, a remis un présent à Louis BERGER à l'occasion de son 101^e anniversaire en présence de ses filles Annie Béchet et Nicole Comte.

Repas de l'amitié

74 invités au repas de l'amitié se sont retrouvés entre amis, voisins ... autour d'une bonne table et dans la convivialité et une bonne ambiance. L'animation musicale assurée par l'association passageoise 100 % VF a fait chanter et danser les convives.

Le doyen, Louis BERGER et la doyenne Jeannine CLEMENT-LACROIX étaient bien présents au rendez-vous.



Mutuelle communale et livraison à domicile

Mutuelle communale

Une permanence de MUTUALP, mutuelle communale aura lieu le 23 janvier 2024 dans la salle du conseil. Pour toute étude et tout renseignement, contacter M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Livraison à domicile

Le magasin, Carrefour Express (successeur de Huit à huit) à Saint-André-le-Gaz, livre à domicile épicerie salée, sucrée et produits frais. Pour toutes informations : 04.74.88.17.08.

Cinéma en plein air



Le 25 juin, en partenariat avec la Communauté de communes les Vals du Dauphiné, une séance de cinéma plein air a été renouvelée, environ 130 personnes ont assisté au film en nocturne « Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon Dieu ? ».

Coordination gérontologique

La reprise après Covid est difficile comme pour de nombreuses associations.

Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, directement dans un restaurant, au bord du lac de Charavines, chacun payant son repas.

Nous avons sollicité notre autocariste afin d'organiser un voyage à l'automne et envisageons de reprendre notre atelier «bien vivre à domicile», stoppé net par le Covid.

Nous avons été très touchés par deux décès, celui de notre vice-président René Jacquand, avec qui nous avons partagé de si bons moments et de Philippe Boyer, directeur de la Maison de retraite. Suite à la signature d'une convention, beaucoup ont été bénévoles pendant 14 ans, certains le sont encore.

Des membres de notre association bénéficient du dispositif «Atout'âge» tandis que d'autres participent au groupe de parole «l'instant» au centre de soins de Val-de-Virieu.

Nous présentons, une nouvelle fois, nos condoléances à Danièle et à Brigitte.

Le bureau

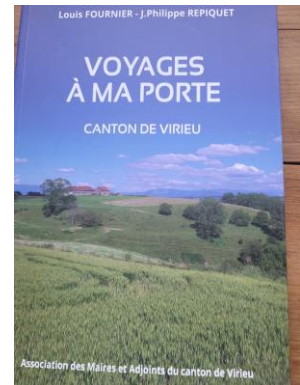
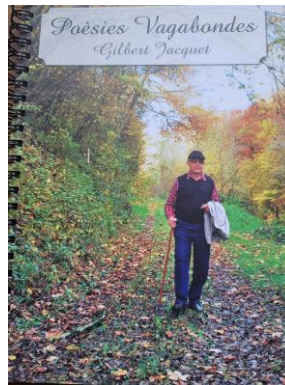
Nos deux livres sont disponibles

«poésies vagabondes»

«voyages à ma porte»

Contact : gasnier.noëlle@orange.fr

Présidente



Départ et arrivées



Départ :

Pendant plus de 30 ans au service de la commune, Yolande VILLARD, secrétaire de mairie prend sa retraite en mars 2024.

Nous la remercions sincèrement pour son travail accompli, son accueil, sa disponibilité et son sens du service public.

Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

Arrivées :

En septembre, Lucy ROUSSEAUX a pris ses fonctions de secrétaire de mairie et travaille actuellement en binôme avec Yolande jusqu'à son départ.

Vous avez peut-être déjà fait sa connaissance lors de votre venue en mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et une très bonne intégration au sein du personnel communal.



Début 2024, une nouvelle personne (en cours de recrutement) prendra ses fonctions au secrétariat de mairie en remplacement de Laurence GALLOIS qui a quitté son poste en septembre pour travailler à plein temps dans sa commune d'origine.



Cali BARBIER, Léana BARBIER, Léonie COGNE, Sélène CROSSE, Malo DA RIVA, Josselin DI TOMMASO, Noé DUCRET, Raphaël GARRAULT, Eulalie GUILLAUD, Kaëna HARO, Jimmy HENRY-BAUDOUIN, Swan MONTAGNAT-RENTIER ROGIER, Alexane QUINTO, Lizéa VIAL, Mathis GAILLARDON (absent de la photo) ;

Ces 12 élèves ont reçu, en cadeau une calculatrice pour marquer la fin de leur scolarité dans notre école communale.

Ecole Primaire Publique

L'école accueille 95 élèves de la petite section jusqu'au CM2. Les horaires de l'école sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



Equipe pédagogique & classes :

***PS-MS : 29 élèves :** Jérôme Moine + Christèle Béchet (Atsem)

GS-CP: 20 élèves : Amandine Dieudonné + Adeline Nion (le lundi) + Danaë Paguet (Aide)

CE1-CE2 : 22 élèves : Nicolas Bruyère

CM1-CM2: 24 élèves : Marielle Barbier

Pour le service périscolaire : Carole Lanfray, Cécile Chaduiron, Nadège Belhedli et Arlette Double (absente de la photo)

Au cours de l'année 2023, les élèves de l'école ont profité de différents projets financés par la Communauté de communes et le sou des écoles de Le Passage.



Au mois de mai, toute l'école s'est rendue à Lyon pour une visite au Musée des Confluences et une croisière sur la Saône.



Les classes de GS/CP et CM1/CM2 ont eu la chance de rencontrer des auteurs de littérature jeunesse par le biais de la médiathèque Lirenval de Val de Virieu.



Suite à un projet pédagogique sur les dinosaures, les élèves de GS/CP sont allés à la rencontre de ces géants à Hauterives.



Les CE1/CE2 ont participé à l'automne à un cycle rugby organisé par les VDD.



Les élèves ont aussi bénéficié de spectacles vivants tels que « Caddie à Caddie » à Châbons (janvier 2023) ou « La boîte à gants » pour Noël 2023.

Les GS, CP, CM1 et CM2 participeront à un cycle piscine (printemps 2024).

D'autres projets seront organisés tout au long de l'année scolaire dans le cadre des programmes et du projet d'école.

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2024-2025, vous pouvez retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie, puis dans un second temps prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Dieudonné, pour l'admission de votre enfant au : 04 74 88 16 82.

Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour la commune de LE PASSAGE, l'utilisateur devra déposer sa demande sur le site du GNAU : (Gestion Numérique des Autorisations d'Urbanisme) : <https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/#/>

Cependant, la commune de Le Passage ayant moins de 3500 habitants, elle peut également accepter et traiter les demandes d'autorisation de travaux déposées sous format papier auprès du secrétariat. Afin d'avoir les dernières versions des formulaires ceux-ci doivent être téléchargés sur le site www.service-public.fr.

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MARTIN pour la propriété PISIER - PORTIER, Chemin du Moriot.
Maître CHARLON POULET pour la propriété ALOISIO CHICHIGNOUD, Impasse des Aulnes.
SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété JEANGUENIN, Chemin des Bruyères.
SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété PISIER, Chemin du Souzan.
Maître France CHARLON-POULET pour la propriété CHICHIGNOUD-ALOISIO, Impasse des Aulnes.
SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété CHAVE, Chemin des Villettes.
SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété ALBERT, Chemin du Souzan.
AB2C Notaires pour la propriété QARIOH, Chemin du Moriot.
SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété BOUVELLE, Chemin de la Fauconnière.
AB2C Notaires pour la propriété HARAUCHAMPS, Chemin du Tramoley.
Maître Philippe VEY pour la propriété RONDEAU, Chemin du Rual.
Maître Aurélie GUILLAUMOT pour la propriété CARRET, Chemin Féodal.
SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété JEANGUENIN, Chemin des Bruyères
JURISURBA pour la propriété BRANGER PERSPECTIVE, Chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2023 :

M. GAUTHIER Stéphane pour une installation photovoltaïque, Chemin du Moriot
Mme BANET Corinne pour une clôture, Chemin Montaigne. (Refusée)
Sté JAPAD pour des travaux de changement de destination d'une construction existante pour la dépendance et le garage, Route de Saint Didier
M. JAKSE Noël pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques, Chemin du Cabit
M. FERRAND John pour la pose de 12 panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley
M. STAB Jérémy pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot
M. AMOROSO Jhonny pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin des Villettes
M. POT Dominique pour une pergola autoportée, Impasse des Hirondelles
M. ADOUNI Karim pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'abri de jardin, Chemin du Rual
M. DE SAINT-ROMAIN Thierry pour la restauration d'un mur d'enceinte, Route de Virieu. (Refusée)
M. DEVEAUX Sébastien pour la construction d'une piscine, Chemin de Chélieu
Mme MICHOT Sylviane pour la construction d'un poulailler, Chemin du Souzan
Sté JAPAD pour une création et un agrandissement d'ouverture, Route de Saint Didier
M. GODGENGER Alexandre pour une création et un agrandissement d'ouverture, Chemin des Bruyères
M. VAN EEGHEM Laurent pour la fermeture d'une pergola existante, Chemin du Moriot
Mme KERMORVANT Jeanne pour la construction d'un abri pour bêtes parquées, Chemin du Tramoley
EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin des Villettes
PROTECT PLANET pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de la Motte

M. BURNICHON Mickaël pour le ravalement de 2 façades avec isolation par l'extérieur, Route de Saint Didier

Mme ANNEQUIN Alison pour la création d'ouverture et pose de menuiseries extérieures, Chemin du Rual

M. POULET Thibault pour la fermeture d'une face de l'appentis derrière la grange, Chemin de Chélieu

Mme CHOLLAT Ophélie pour la création d'une pergola, Chemin du Magnit

EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin de la Motte

M. GAUDET Jean-Claude pour la pose d'une pergola, Route de Saint Didier

EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin du Moriot

M. CURTAT Claude pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin Pascal

M. WIELAND Frédéric pour une construction d'un carport avec un abri de jardin fermé attenant au carport, Chemin des Crécerelles

KDC pour une installation d'une centrale photovoltaïque, Chemin des Vernes

SARL BRANGER pour une division parcellaire en vue de construire, Chemin du Magnit (1^{er} lot)

SARL BRANGER pour une division parcellaire en vue de construire, Chemin du Magnit (Second lot)

MJ ENERGIES pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin des Villettes

BREBION Bernard pour une installation d'une piscine bois semi enterrée, Chemin du Tramoley

M. DE SAINT-ROMAIN pour la restauration d'un mur d'enceinte, Route de Virieu

M. BREBION Bernard pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley

EKO HABITATIONS pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley

Mme BARBIER Florence pour une petite extension de 7.20m², Chemin des Villettes

EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Route de Saint Didier

Alpes ISERE Habitat pour le remplacement des menuiserie bois par de menuiserie PVC, Route de Saint Didier

Mme CRUZ-MERMY Josiane pour une construction d'une piscine, Chemin des Villettes

M. NIVON Franck pour une construction d'une clôture avec grillage sur un muret déjà existant, Route de Saint Didier

Mme FRECHET Sandrine pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de la fauconnière

SOLEIL VERT DE France pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Cabit

M. PERRIN Franck pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Rual

Mme VERDEL Christelle pour une création d'une clôture, Chemin de la Motte

M. LECANTE Christophe pour une extension d'un local chaufferie et modification de la toiture pour création d'une marquise, Chemin du Tramoley

M. MOUVEAU Laurent pour l'installation d'un conteneur maritime, Chemin de Saint Pierre

M. DEVEAUX Sébastien pour l'installation d'un abri de jardin en bois, Chemin de Chélieu

M. BOITON Jean-François pour la création d'un garage, Chemin du Rual

M. VAN EEGHEM Laurent pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot

M. MACABEO Anthony pour la réalisation d'un enrochement de 3m de hauteur sur environ 25m de long puis remblayage avec talus, Chemin des Villettes - Refusé

M. BURNICHON Mickaël pour la modification d'une fenêtre existante et création d'une porte avec un escalier en façade, Route de Saint Didier

M. MACABEO Anthony pour la réalisation d'un enrochement de 1.5m de hauteur en 2 niveaux Chemin des Villettes

Permis de construire

Ont déposé un permis de construire en 2023 :

M. LEFORT Valentin pour la construction d'une maison individuelle, Route de St Didier. Refusé

M. ALLOUIS Kevin pour la construction d'un auvent, chemin du Souzan.

M. VYNS Denis pour la construction d'un carport, chemin du Souzan. Refusé.

M. MUNOZ Vincent pour l'aménagement d'une grange en pisé, chemin de Chélieu.

CHILOSC pour la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire en 5 logements, chemin du Moriot.

M. PIL Philippe pour la construction d'un appentis sur garage existant, chemin du Souzan. Refusé

M. VYNS Denis pour la construction d'un carport, chemin du Souzan. En cours d'instruction

Fleurissement Environnement

Commission fleurissement et environnement



Les années se suivent et se ressemblent avec des étés toujours de plus en plus chauds et des automnes très doux, situation très difficile pour nos plantations.

Malgré tout, elles ont assez bien résisté pour nous offrir de beaux massifs l'automne venu.

Quelques achats et plantations ont été réalisés cette année :

Remplacement des tables de pique-nique en bois par des tables en plastique recyclé plus résistantes, installées près du vestiaire foot et des jeux de boules.

Plantation d'un érable devant le vestiaire et de trois arbustes à l'entrée du village.

La journée de l'environnement est prévue le 23 mars. Nous comptons sur votre présence et vous attendons toujours aussi nombreux. Une animation par le Syclum devrait être effectuée sur le compostage.

Les frelons Asiatiques de plus en plus invasifs, sont un fléau pour nos apiculteurs. Les périodes de lutte se situent de mars à juillet pour limiter les nids primaires par piégeage et de septembre à octobre, il faut détruire les nids secondaires qui peuvent atteindre un mètre de hauteur et 80 cm de diamètre.

Si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à le signaler sur le site <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/le-frelon-asiatique/>, la destruction sera prise en charge par le département, les VDD et la mairie.



Acquisitions 2023

- Tables de pique-nique pour un cout de 2 879.30 € T.T.C.
- Remplacement du défibrillateur du secrétariat de la mairie pour un montant de 1 603.20 € T.T.C.

Budget communal

Le compte administratif 2022 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 170 886.84 € et un excédent d'investissement de 200 002.04 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante : affectation en section d'investissement de 100.000 € et report en section de fonctionnement de 70 886.84 €.

Pour l'année 2023, le budget primitif s'élève à la somme de 646 446.84 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 999 754.00 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Charges à caractère général	233 980.00	36.19%
Charges de personnel	265 360.00	41.05%
Dépenses imprévues fonctionnement	14 906.84	2.31%
Virement à la section d'investissement	60 000.00	9.28%
Opérations d'ordre en section	5 400.00	0.84%
Autres charges de gestion courante	62 400.00	9.65%
Charges financières	4 400.00	0.68%
Charges exceptionnelles	0.00	0.00%
TOTAL	646 446.84	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Excédent antérieur reporté en fonctionnement	70 886.84	10.96%
Atténuations de charges	500.00	0.08%
Opérations d'ordre entre section	2 560.00	0.40%
Produit des services	57 600.00	8.91%
Impôts et taxes	355 800.00	55.04%
Dotations et participations	132 600.00	20.51%
Autres produits gestion courante	26 000.00	4.02%
Produits exceptionnels	500.00	0.08%
TOTAL	646 446.84	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Dépenses imprévues investissement	10 000.00	0.50%
Opérations d'ordre entre sections	2 560.00	0.013%
Remboursement d'emprunts	71 000.00	3.55%
Immobilisations incorporelles	6 000.00	0.30%
Subventions d'équipement versées	194.00	0.009%
Immobilisations corporelles	1 910 000.00	95.51%
TOTAL	1 999 754.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Solde d'exécution d'investissement reporté	200 002.04	10.00%
Virement de la section de fonctionnement	60 000.00	3.00%
Produits des cessions	0.00	0.00%
Opérations d'ordre entre section	5 594.00	0.28%
Dotations Fonds divers Réserves	134 100.00	6.71%
Subventions d'investissement	1 064 892.00	53.25%
Emprunts et dettes assimilées	535 165.96	26.76%
Investissement sous mandat	0.00	0.00%
TOTAL	1 999 754.00	

Bâtiments communaux

Restauration de l'église Saint Etienne

Suite à la consultation lancée en début d'année, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Charpente – entreprise Annequin pour un montant de 203 440,31 € H.T.

Lot 2 : Maçonnerie - VRD – entreprises Jacquet et Durand TP en qualité de sous-traitant pour un montant de 65 152.16 € H.T, dont un avenant de 9 295.52 € H.T suite aux imprévus rencontrés lors de l'exécution des travaux.

Lot 3 Electricité – entreprise Perrin Electricité pour un montant de 6 720 € H.T.

Le coût total des travaux étant de 275 312.47 € H.T soit 330 374,97 € TTC.

La maîtrise d'œuvre s'élève à 38 602.80 € H.T. soit 46 323.36 € TTC

Pour la réalisation de ces travaux la commune a obtenu des subventions auprès des organismes suivants :

- L'Etat – DETR pour un montant de 63 620 €
- Le conseil Départemental pour un montant de 101 792 €
- La fondation du Crédit agricole pour un montant de 8 000 €

Soit un montant total de subventions octroyées de 173 412 €.

Une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes est espérée à hauteur de 90 000.00 €.

Pour financer ces travaux un emprunt de 150.000 € a été réalisé auprès du Crédit Mutuel.

La rénovation complète de l'église se décline en 3 tranches et nous avons traité, cette année, la tranche n°1 qui comprend le lot maçonnerie VRD, le lot charpente couverture et le lot électricité.

Pour cette tranche, les travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Lot Charpente :

La réfection de la toiture pour les versants nord et sud de la nef comprend :

- Le remplacement ou le renfort de chevrons, de pannes et de pièces des fermes de charpente.
- Le remplacement total des liteaux.
- Le remplacement des tuiles par de nouvelles tuiles fabriquées pour ce chantier par la Tuilerie Blache à Loire-sur-Rhône. Ces tuiles de 6 teintes différentes et de forme variée redonneront l'aspect authentique du toit d'origine.
- Mise en œuvre d'un voligeage et des puits de lumière.
- Remplacement des abat-sons du clocher.
- Fourniture d'un platelage en bois dans les combles pour le cheminement au-dessus des voûtes.
- Création d'une échelle meunière pour l'accès aux combles.



Ce chantier a été confié à l'entreprise ANNEQUIN Frères de Saint-Blaise-du-Buis (38).



Lot Maçonnerie et VRD : Le drainage et traitement des eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise DURAND TP à Saint-Didier-de-la-Tour.

Pour réaliser un drainage, le plus efficace possible, nous avons dû déterrer la cuve à mazout et démolir la gaine de ventilation d'air en béton de la chaufferie. Ceci implique un nouveau mode de chauffage plus écologique et plus approprié à l'utilisation très faible de ce bâtiment. L'installation de lustres chauffants et en option, un plancher rayonnant basse température sur l'estrade du chœur seront prochainement réalisés.

Les travaux de maçonnerie sont confiés à l'entreprise JACQUET à Estrablin (38).



Nous avons profité des travaux de VRD pour installer une cuve de stockage et récupération d'eaux pluviales de 5000 litres. Cette intervention a été confiée à l'entreprise DURAND TP à Saint-Didier-de-la-Tour pour la somme de 5235,60 € TTC.



Lot électricité :

La rénovation du tableau électrique et la réalisation de l'éclairage des combles sont terminées.

Travaux effectués par l'entreprise PERRIN à Val-de-Virieu.

Construction du bâtiment périscolaire :

Suite à la consultation lancée en début d'année, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises ci-dessous pour un montant de travaux de 1 124 478,78 € H.T .

Pour la réalisation de ces travaux la commune a obtenu les subventions auprès des organismes suivants :

- L'Etat – DETR pour un montant de 181 300 €.
- Le conseil Départemental pour un montant de 186 301 € Plan école
275 107 € Dotation Territoriale
- La Région Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 300 000 €.

Soit un montant total de subventions octroyées de 942 708 €.

Pour financer ces travaux un emprunt de 400 000 € a été réalisé auprès du Crédit Mutuel.

Désignation	Nom de l'entreprise	Montant H.T.
Terrassements – VRD – Aménagements extérieurs	SARL CARREY Yves	106.918,60 € plus option de 9.550,00 €
Maçonnerie - Gros-œuvre	GUTTIN VESIN	196.548,62 € plus option de 1071,13 €
Charpente – Ossature bois – Bardage – Couverture – Zinguerie	HUGONNARD	168.762,29 € plus option de 5397 €
Etanchéité	NOIR ETANCHEITE	42.734,33 €
Menuiseries extérieures bois/aluminium – Fermetures	CBE MENUISERIE	119.529,70 € plus option 1 de 2.928,49 € et option 2 de 2.074,80 €
Menuiseries intérieures bois – Mobilier	ETS RIBEAUD	44.972,95 €
Mur mobile	ALGAFLEX	19.460,00 €
Cloisons – Doublages – Faux-plafonds – Peinture	DIC	50.583,85 €
Sols Souples	RASTELLO	9.650,33 €
Carrelage – Faïences – Chapes	A TOUS CARREAUX	32.369,32 €
Electricité – Courant faible	ELEC PARTNERS	74.533,00 €
Chauffage – Ventilation – Sanitaire	TODESCHINI	119.834,00 €
Panneaux photovoltaïques	AGPG	61.539,79 €
Cuisine	ETS PHILIPPE	77 042.00 €
Maîtrise d'œuvre	ARCHICUBE	109 563.89 €

Dans le bulletin 2022/2023, le projet de la nouvelle cantine garderie vous avait été présenté sur plan. Nous pouvons en cette fin d'année vous présenter l'avancement de la construction. (Voir photo ci-jointe). Ce bâtiment sera hors d'eau et hors d'air pour les vacances de Noël si les entreprises continuent à respecter les délais et si la météo reste relativement clémente. La fin de chantier est prévue pour le mois de juin et ce nouvel outil devait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2024.



Autres bâtiments :

Interventions de plomberie :

- Remplacement de 6 corps thermostatiques sur les radiateurs de la cantine et du réfectoire.
- Désembouage de l'ensemble des radiateurs du bloc maternelle.
- Remplacement de 2 VMC au commerce multiservices.
- Installation d'une climatisation aux archives du secrétariat suite à l'installation de serveurs informatiques.
- Remplacement des 4 régulations de chauffage dans la chaufferie mairie/école.
- Mise en place d'un compteur de calories sur le circuit de chauffage « appartement du rez-de-chaussée »

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme total de 11 958.40 € TTC.

Travaux d'électricité :

- Salle de fêtes : Remplacement des 9 blocs de secours et de la télécommande des blocs.
- Remplacement des éclairages fluocompact par de l'éclairage LED sur l'ensemble des bâtiments communaux et au commerce multiservices.

Travail réalisé par la SARL PERRIN Electricité de Val de Virieu pour un montant de: 11473,20 € TT

Crépi du local technique :

Le crépissage manuel, en 2 couches de mortier a été réalisé par la commission bâtiments avec l'aide active d'Alain COUTURIER et Jean Louis RABATEL bénévoles et Dominique notre agent technique.



Plancher église :

La démolition et l'évacuation en déchetterie des planchers dégradés sous les bancs de l'église, ont été réalisées par M. le Maire, 4 membres du conseil, notre agent technique ainsi que Frédéric CHAUT-SARRAZIN et Alain COUTURIER en bénévoles.

Travaux d'eaux pluviales salle des fêtes :



Suite à une inondation de la salle Camille Barbier et la présence régulière d'humidité dans plusieurs recoins de cette salle, des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales se sont avérés nécessaires. Il faut savoir que les 2 principales canalisations qui évacuent l'eau des gouttières de tous les bâtiments scolaires et mairie ainsi que l'arrière de la salle des fêtes passent sous ce bâtiment et qu'aucun plan précis n'était disponible.

40 ans après la construction de la salle des fêtes, les mémoires s'en vont et les rares croquis de l'époque se sont révélés inexacts ; c'est pourquoi, nous avons décidé de rechercher les sorties d'eaux pluviales, qui se sont avérées toutes bouchées ou inopérantes.

La remise en état a été réalisée par les établissements Franck PERRIN de Le Passage pour un montant de 5434,80 € TTC.

Les fournitures et matériaux représentent un montant de 3 802.19 € TTC.

Remplacement des faïences à la salle Mont Blanc suite au décollement des faïences d'origine.

Travail réalisé par Maxence COMIOTTO CARRELAGE –
Le Passage pour un montant de 1 203.75 € TTC



Parafoudre église :

Suite au coup de foudre de fin juillet, le parafoudre du clocher (qui a joué pleinement son rôle) a été détruit. Il a été remplacé par la société SAE à ANNECY pour un coût de 723,60 € T.T.C

La commission bâtiments apprécie l'installation de la vidéoprotection, opérationnelle depuis mai, nous ne constatons quasiment plus d'incivilités sur nos locaux. Cela fait un bien monstre de ne plus déplorer lors de nos tournées régulières, des bâtiments dégradés par des actes de vandalisme.

La commission et le Maire accomplissent des travaux par leurs propres soins ou avec l'aide régulière de bénévoles et notre agent technique, et c'est par un casse-croûte convivial que nous clôturons ces journées.

La commission bâtiments communaux



Voirie

Point à temps

Les travaux de voirie ont été limités cette année, à l'entretien des voies communales, par la réalisation du point à temps ou emplois partiels. L'entreprise EIFFAGE a effectué ces travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 22 726,42 € TTC.

Elagage et broyage

Le SARL Rabatel a effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 3 432.00 € TTC.

Un broyage complémentaire a été nécessaire en juillet, pour combattre l'ambrosie, particulièrement présente et en abondance cette année, en bordure des voies communales. Montant de cette prestation : 2 178.00 € TTC.

Celui-ci a également réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux au mois d'octobre.

Travaux de marquages

Le rafraîchissement de plusieurs marquages au sol (axe RD73k, stop, parking école/salle des fêtes, passages piétons, cheminements piétons, terrains de tennis et de basket), a été réalisé par l'entreprise ROYANS SIGNALISATIONS de La Frette, pour un montant de 6 198.72 € TTC.

Travaux d'eaux pluviales



La réfection d'une traversée au chemin de Chélieu, fortement dégradée, avec reprise du fossé amont, a été réalisée, par l'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour, pour un montant de 3 580.80 € TTC.

L'entretien et le curage de plusieurs fossés (Courmourousse, Treyard, Villard, ...) ont été réalisés en début d'année, par l'entreprise DURAND pour un montant de 2 529.66 € TTC.

Dernièrement, cette même entreprise est intervenue chemin du Tramoley, avant la limite avec Saint-André le Gaz, pour réaliser un enrochement suite à l'effondrement du fossé consécutif aux fortes chutes de pluie de ces dernières semaines. Ces travaux urgents car le fondement de la chaussée pouvait être impacté, s'élève à 3 960.00 € TTC.

Eclairage public

Suite à la décision du Conseil municipal lors de sa séance du 8 novembre 2022, l'éclairage public est désormais coupé dans toute la commune, de 23H00 à 6H00, sauf dans le centre village pour des raisons de sécurité (vidéoprotection). Cela a été mis en œuvre au cours du printemps 2023. Il est encore trop tôt pour quantifier les économies de consommation réalisées.

De plus, lors de sa séance du 28 septembre 2023, le Conseil municipal a validé le remplacement des ampoules actuelles par des éclairages à LED. Dans le cadre du transfert de la compétence « éclairage public » au syndicat Territoire d'Energie Isère (TE38), c'est ce dernier qui est chargé de réaliser les travaux en 2024. En effet, le TE38 accompagne techniquement et financièrement la commune. Le reste à

charge pour cette dernière est évalué à 20 216 € dont 18 718 € pour les travaux et 1 498 € pour la maîtrise d'œuvre du TE38.

Travaux ruisseau de la scie

La réception tardive de l'autorisation de la Préfecture de l'Isère et les contraintes de planning de l'entreprise, n'ont pas permis de réaliser les travaux dans les délais impartis. Ceux-ci seront réalisés au printemps 2024 et permettront la remise en service du chemin rural (chemin du Magnit) qui longe le ruisseau de la Scie sur quelques dizaines de mètres, par la pose de poteaux béton afin de franchir à nouveau le ruisseau, pour la plus grande joie des promeneurs et/ou vététistes.

Fibre optique

L'entreprise retenue par le département a commencé à intervenir sur le territoire des Vals du Dauphiné et devrait terminer au cours de l'année 2024. Il faut savoir que la communauté de communes des Vals du Dauphiné participe financièrement à hauteur de 435 000 € par an, pendant huit ans.

L'ensemble des 110 NRO (nœuds de raccordement optique) sont aujourd'hui opérationnels, y compris celui de Saint-André le Gaz dont nous dépendons.

Le département rappelle que toute l'Isère sera desservie en THD début 2025, au plus tard.

Vidéoprotection

L'installation du système de vidéoprotection est opérationnelle depuis le mois de mai. Conformément aux préconisations établies par le référent sûreté de la gendarmerie, ce sont 9 caméras qui ont été mises en place. C'est l'entreprise Cap Sécurité qui a réalisé les travaux pour un montant total de 66 915.06 € TTC. A noter que la commune a bénéficié d'une subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 25 000 € et d'un fond de concours de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné d'un montant de 5 280 €.

Stationnement

La réalisation du bâtiment périscolaire sur la parcelle jouxtant la salle Camille Barbier, prive celle-ci d'un nombre important de places de stationnement, pouvant générer des difficultés lors de grosses manifestations. Afin de remédier à cette situation, la commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain, propriété de M. Thierry de Saint-Romain, sur une largeur de 6m, le long de la rue Camille Barbier qui permettra de retrouver une capacité de stationnement équivalente.

Boîte à livres



Une nouvelle boîte à livres « jeunesse » sera installée près de l'entrée de l'école (entre le portail et la porte de l'école), elle sera réservée uniquement aux livres enfants.

Pour rappel, une boîte à livres « tout public » est située sur le mur du secrétariat de mairie.

Pour ces 2 boîtes le principe est toujours le même : déposer, emprunter, échanger des livres.



TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM :

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossible à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre soit l'équivalent de 35 kg par habitant

Pour améliorer cette performance :

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !



Un nouveau conteneur à carton a été installé au carrefour du chemin de Godard et de la route de Saint Didier de la Tour en limite avec Le Passage.

SYCLUM
LES BONS GESTES - LE BON SENS

Pour les nouveaux arrivants, les personnes en maison secondaire ou tous ceux qui n'ont pas encore récupéré leur bac jaune, des permanences vont être organisées les vendredis :

**au 38 rue Joseph Jacquard,
38510 Rochetoirin
(face à la COOPERL) de 9h à 16h30**

Pour retirer votre bac, il vous suffit de vous présenter avec un justificatif de domicile récent et de suivre le fléchage sur place. Il est également possible d'échanger votre bac jaune si celui-ci est devenu trop petit. Le cas échéant, rapportez l'ancien lavé et vous en recevrez un autre d'un volume supérieur en échange.

Les après-midi, vous aurez aussi la possibilité d'acquies un composteur ou d'obtenir des conseils sur le compostage

www.syclum.fr

Le tri
se simplifie!

memotri



**Tous les Emballages
et tous les papiers**

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En état
- ✓ Séchés

Emballages
en plastique



Petits cartons



Emballages en
métal



56
**EMBALLAGES
EN VERRE**



+

LE TRI
PLUS
SIMPLE!



Papiers



**ORDURES MÉNAGÈRES
EN SAC**



COMPOST



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.



www.syclum.fr

SYCLUM

CITEO

SavoieDéchets

L'ancien vous salue bien !

C'est le dernier article que je fais pour la FNACA car l'ancien combattant de la guerre d'AFN que je suis prend sa retraite.

Pas à l'âge légal mais à un âge où on ne discute plus d'âge Car l'ancien voit très mal mais s'il ne conduit plus, sa mémoire est toujours bonne.

La vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille pour les personnes de mon âge. La guerre de 39/45 que nous avons subie, enfant, la guerre d'Algérie et la léthargie de l'Etat par rapport aux anciens d'AFN et à leur vécu de souffrance dont il ne fallait surtout pas parler mais qu'il fallait gommer à cause de la politique. Sans compter les soucis accumulés d'une vie mais qui sont le lot de chacun et chacune.

Tout cela appartient au passé avec ses bons et ses mauvais souvenirs.

Peut-être que les anciens combattants encore vivants dans une dizaine d'années recevront les honneurs militaires de la part d'un nouveau gouvernement qui reconnaîtra à sa juste valeur ce qu'auront subi les anciens combattants de la guerre d'AFN.

En ces temps si troublés, souhaitons à notre jeunesse de ne surtout pas avoir à vivre une guerre !

Bernard Berlioz-Arthaud

Pour la section FNACA : St Ondras, Chassignieu, Valencogne, Le Passage

Président : Gérard Polaud

Vice-présidents : Roland Derail et Jean Amieux

Secrétaire : Pierre Sabatier

Secrétaire adjoint : Marcel Huguet

Trésorier : Pierre Sabatier

Trésorière adjointe : Annie Perrin

Voilà qu'en vous tirant ma révérence, je me souviens de ce texte de Philippe Noiret qui s'intitule « La vieillesse » et je ne peux m'empêcher de vous le livrer pour finir avec un peu d'humour et sur un sourire !

"Il me semble qu'ils fabriquent des escaliers plus durs qu'autrefois. Les marches sont plus hautes, il y en a davantage. En tout cas, il est plus difficile de monter deux marches à la fois. Aujourd'hui, je ne peux en prendre qu'une seule. A noter aussi les petits caractères d'imprimerie qu'ils utilisent maintenant. Les journaux s'éloignent de plus en plus de moi quand je les lis : je dois loucher pour y parvenir.

L'autre jour, il m'a presque fallu sortir de la cabine téléphonique pour lire les chiffres inscrits sur les fentes à sous. Il est ridicule de suggérer qu'une personne de mon âge ait besoin de lunettes, mais la seule autre façon pour moi de savoir les nouvelles est de me les faire lire à haute voix – ce qui ne me satisfait guère, car de nos jours les gens parlent si bas que je ne les entends pas très bien.

Tout est plus éloigné. La distance de ma maison à la gare a doublé, et ils ont ajouté une colline que je n'avais jamais remarquée avant. En outre, les trains partent plus tôt. J'ai perdu l'habitude de courir pour les attraper, étant donné qu'ils démarrent un peu plus tôt quand j'arrive.

Ils ne prennent pas non plus la même étoffe pour les costumes. Tous mes costumes ont tendance à rétrécir, surtout à la taille. Leurs lacets de chaussures aussi sont plus difficiles à atteindre.

Le temps même change.

Il fait froid l'hiver, les étés sont plus chauds.

Je voyagerais, si cela n'était pas aussi loin. La neige est plus lourde quand j'essaie de la déblayer. Les courants d'air sont plus forts. Cela doit venir de la façon dont ils fabriquent les fenêtres aujourd'hui.

Les gens sont plus jeunes qu'ils n'étaient quand j'avais leur âge.

Je suis allé récemment à une réunion d'anciens de mon université, et j'ai été choqué de voir quels bébés ils admettent comme étudiants. Il faut reconnaître qu'ils ont l'air plus poli que nous ne l'étions ; plusieurs d'entre eux m'ont appelé « monsieur » ; il y en a un qui s'est offert à m'aider pour traverser la rue.

Phénomène parallèle : les gens de mon âge sont plus vieux que moi.

Je me rends bien compte que ma génération approche de ce que l'on est convenu d'appeler un certain âge, mais est-ce une raison pour que mes camarades de classe avancent en trébuchant dans un état de sénilité avancée ?

Au bar de l'université, ce soir-là, j'ai rencontré un camarade. Il avait tellement changé qu'il ne m'a pas reconnu.

Philippe Noiret

Centenaire du monument aux morts

C'est le 11 novembre 1919 que le gouvernement français décida qu'un monument en hommage aux victimes de la guerre dont l'armistice était intervenu un an plus tôt, serait édifié dans chacune des communes de France.

Cette terrible guerre avait fait plus de 1 400 000 morts côté français (soit une moyenne de 900 morts par jour !) et chaque commune, même la plus petite, avait perdu au moins un de ses habitants sur le front.

Cent ans après, ces "lieux de mémoire" restent des piliers de la commémoration et témoignent de la filiation entre les différentes générations combattantes. Présents partout, les monuments aux morts sont aussi tous différents.

Même si le monument aux morts, de par son histoire reste attaché à la grande guerre, il est devenu le lieu des commémorations du sacrifice humain pour la défense de la République et de ses valeurs.

Lors des cérémonies commémoratives, l'appel aux morts marque ce sacrifice. Tous les noms gravés sur nos monuments rappellent ainsi le sacrifice consenti par chaque commune, chaque famille ; sacrifice qui est également rappelé dans les discours officiels. La présence des enfants et des anciens combattants marque le besoin de ne pas oublier : ne pas oublier les camarades de combat et transmettre aux générations futures leur souvenir. C'est aussi un lien générationnel entre ceux qui ont connu les affres de la guerre, même si les anciens combattants d'aujourd'hui ne sont plus "Ceux de 14", et ceux qui ont un avenir à construire. En ce sens le monument aux morts et les cérémonies qui s'y déroulent constituent des passeurs de mémoire.

Au-delà de la Grande Guerre, les monuments aux morts aujourd'hui commémorent toutes les guerres contemporaines. Puis au fil des décennies, la Grande Guerre est devenue la Première Guerre mondiale et les proches qui pleuraient les morts de la guerre moururent à leur tour. Sur les monuments à la longue liste des Morts de 14-18 s'ajoutèrent ceux de 39-45 puis ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie, sans compter aujourd'hui des noms des militaires morts en opérations extérieures. Le monument aux morts devint donc le lieu par excellence de la commémoration des guerres contemporaines, celles de la République française.

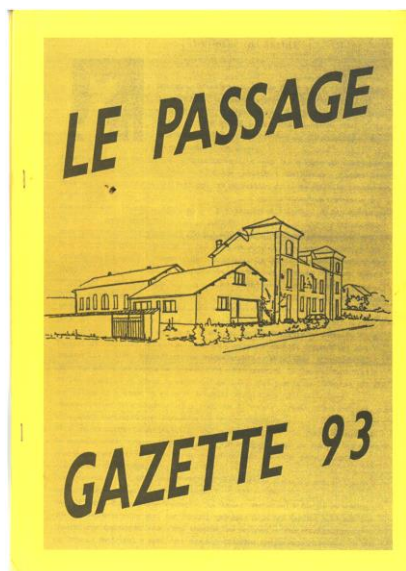
Notre commune n'échappe pas à l'histoire de notre pays. Le 2 novembre 1920, le conseil municipal émet un accord de principe pour la création d'un monument aux morts. La commune ne pouvait financer seule ce dernier, il fallut attendre 1922, pour que l'Etat confirme l'aide financière apportée pour ériger cet édifice. C'est ainsi, que la construction a pu se réaliser en 1923, pour un coût de 5500 Francs. 36 noms furent gravés pour rappeler le sacrifice de ces jeunes passageois. D'abord situé devant l'école (qui est la salle de la mairie aujourd'hui), le monument fut déplacé sur la place au cours de l'année 1946 qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale, après que la commune ait acquis ce terrain en 1945. Puis, en 2012, le monument fut retourné sur lui-même afin de permettre la tenue de cérémonies dans des conditions plus sécuritaires. Enfin en 2022, le muret entourant l'édifice, dégradé, est supprimé et le sol refait.

100 ans après, la coupure du ruban tricolore marque symboliquement, à la fois, la restauration de ce monument et son centenaire de présence dans notre commune.

Honorer la mémoire de ceux qui donnèrent leur vie pour la défense des valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres et transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations, tels sont les enjeux de la commémoration et des monuments aux morts, tout à la fois lieux et devoir de mémoire.

« Extrait du discours de Laurent MICHEL, Maire, lors du centenaire du monument aux morts, le 11 novembre 2023 ».

Le Passage – Il y a 30 ans



Grâce à la compétence de notre nouvelle secrétaire, la gazette (ancien nom du bulletin municipal) prend un nouveau visage avec plus d'informations pratiques.

Le Plan d'Occupation des Sols est lancé par la municipalité.

Intercommunalité : les conseils municipaux de Saint-Ondras et Le Passage décident d'un commun accord, de ne pas se rapprocher du district de Virieu.

La construction de 4 logements par l'OPAC 38, route de Saint-Didier, avance bien et doit se terminer en fin d'année.

Deux logements sont mis à la location dans les anciens appartements des instituteurs rénovés.

Le projet de classe maternelle avec une salle d'évolution est validé et le permis de construire déposé.

Le plan d'adressage est mis en place avec un nom pour chacun des chemins et un numéro pour chaque habitation.

Les 14 premières maisons chemin du Moriot sont raccordées au réseau d'assainissement, mis en service au cours de l'année.

Un massif de fleurs avec un muret en pierres est créé autour du monument aux morts.

Côté Etat civil, on dénombre 3 naissances, 7 mariages et 1 décès.

ASP Football : L'équipe I fait un très bon parcours en coupe du Dauphiné. René Barbier prend la présidence en lieu et place de Daniel Béchet qui a décidé de se retirer, après 4 années à la tête du club.

L'Amicale Boule Passageoise perd son doyen en la personne de Guste Berger mais plusieurs jeunes deviennent sociétaires. Le repas « tête de veau » clôture toujours l'AG annuelle de l'amicale.

Le Sou des écoles est très actif avec à sa tête Thierry Beaufort et relance l'idée d'organiser à nouveau une classe de mer d'une durée de 2 semaines.

Les effectifs de la cantine scolaire sont au plus bas avec 20 enfants qui mangent tous les jours. Les tarifs des repas sont réajustés : 17 F pour les réguliers, 21 F pour un repas par semaine, 25 F pour un occasionnel et 28 F pour un repas exceptionnel (inscription le jour même).

